

RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLES DE LA REUNION DES CONSEILS DE QUARTIER DU 26 SEPTEMBRE 2018

THEME 1 AVENIR DU DISPOSITIF DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Questions	Avantages	Inconvénients	Autre réponse	Remarque	Commentaires élus	
1/ Votre avis sur les Conseils de quartier traditionnels (réunions en soirée, à 20 h, dans une école du quartier)	Le lieu de la réunion : dans une école, c'est bien (proche des habitants). La multiplication des quartiers, on est plus concernés en petits quartiers. Importance de ces réunions classiques. Le lieu des réunions convient.	Ces réunions ne mobilisent pas tout le monde (pas d'actifs). Absence des bailleurs sociaux dans les réunions de quartier. Légitimité des conseils de quartier ? Manque de représentativité des citoyens. Absence de retours aux habitants d'un quartier par le service Démocratie participative quand cela ne concerne qu'une rue du quartier (souhait des habitants d'être informés sur toutes les demandes faites sur un quartier). L'horaire des réunions, trop tardif (20h) pour les personnes âgées. Mais cela convient aux actifs. Revoir la périodicité (à augmenter, une fois par an, ce n'est pas suffisant). Modifier l'horaire, trop tardif (20h).			Des Conseils de quartier existaient déjà du temps où M. Rousselot était maire (1995)	
2/ Les améliorations à envisager	Que la ville soit présente sur les Réseaux Sociaux et sur les nouveaux médias.	Périodicité à revoir (à augmenter). Il en faut beaucoup plus. Horaires à revoir : 20 h, trop tard, surtout en milieu de semaine. Aborder des sujets qui interpellent les habitants. Organiser une réunion de Conseil de quartier par immeuble plutôt que par quartier, car il y a besoin d'une présence de la municipalité. Revoir la communication : accroche, visuel, visibilité de la démocratie participative. problème de suivi : relations avec l'habitant à améliorer. Passer à l'ère numérique : développer des applications d'échanges mairie-habitants.	Désigner un référent de quartier pour informer les autres habitants qui ne viennent pas en conseil de quartier.	Améliorer le rôle du Conseil Citoyen auprès des habitants.		
		Périodicité à revoir. Au moins 2 réunions de Conseil de quartier par an. Préciser davantage les thèmes dans la lettre d'invitation. Mettre les questions diverses en premier dans l'ordre du jour. Traiter des sujets globaux ailleurs, ou en fin de réunion. Ne pas s'éterniser sur un sujet et éviter les redites sur certains sujets, comme les problèmes avec les bailleurs sociaux.	Lors des réunions de Conseils de quartier, revenir brièvement sur les points vus lors de la réunion précédente et apporter des compléments d'informations pertinents. Promouvoir les pétitions en ligne sur le site de la ville : informer sur le fait qu'elles sont en ligne sur le site Internet de la ville.	Les problèmes relations locataires-bailleurs sociaux peuvent être traités dans une autre réunion qu'en Conseil de quartier.	Créer une Newsletter sur les réunions de Démocratie participative.	Projet de création d'une Newsletter sur les réunions de Démocratie participative en cours.
3/ Votre avis sur les Conseils de quartier de proximité (appelés aussi Conseils de quartier dans la Rue)	Intéressantes, car plus proches des habitants. Chacun expose son problème, l'intérêt collectif n'est plus présent. Ils permettent d'aborder des problématiques actuelles. C'est positif. Ils sont indispensables. C'est une très bonne idée. Il faudrait associer les représentants associatifs, vecteurs de la parole ainsi que le Conseil Citoyen.					

Questions	Avantages	Inconvénients	Autre réponse	Remarque	Commentaires élus
4/ Si vous étiez Maire, comment organiseriez-vous vos Conseils de quartier ?	C'est pas mal organisé.	Ne pas organiser que des réunions festives, mais aussi des réunions de travail, des ateliers. Améliorer davantage les liens entre voisins, en dehors des sollicitations en Conseils de quartier.	Faire des ateliers permanents sur certains thèmes (ex : le quartier des Nations) avec le syndic de copropriété (ex : Faron). La transversalité des Conseils de quartier : des thèmes qui reviennent dans les différents quartiers. Problème de civisme des habitants à rappeler lors des Conseils de quartier : nettoyage, neige, haies à tailler... Faire en sorte de disposer d'informations en aval de la réunion, habitants, commune, métropole, avec des réponses pré-formatées.		
SUGGESTIONS		Les réunions se multiplient : celles du Conseil Citoyen et celles des Conseils de quartier. Les fusionner.	Mener davantage d'actions favorisant le vivre ensemble. Organiser des repas des voisins (la fête des voisins). Mettre une boîte aux lettres à la mairie pour y déposer des réclamations. Créer un site Internet Démocratie participative, avec une boîte à idées, pour signaler les incidents urgents. Suite aux réunions de Conseils de quartier, que des personnes qui aient assisté aux réunions puissent relayer ce qui s'y est dit auprès de ceux qui n'ont pas pu y assister. Créer des associations de quartier ou des référents de quartier connus de tous. Revoir les comités de pilotage des quartier et le Conseil Citoyen : à fusionner ou en concertation avec le Conseil Citoyen, pour ne pas multiplier les réunions. Il faudrait moduler la fréquence des réunions de Conseils de quartier selon les besoins des quartiers, tout en maintenant au minimum la fréquence actuelle d'une réunion par an.		Ce n'est pas possible car le Conseil Citoyen organise ses réunions en toute autonomie de la municipalité. Son autonomie est rendue obligatoire par la loi LAMY.

THEME 2 : AMELIORER LA CONCERTATION / REUNIONS PUBLIQUES

Questions	Avantages	Inconvénients	Autre réponse
1/ Votre avis sur la concertation menée par la ville	Elle est perçue positivement car elle permet d'échanger en amont des dossiers. Bonne réactivité de la ville face au projet de rupture de charge du futur Tram de l'agglomération Concertation créative, efficace et complémentaire à celle de la Métropole. Plus on est nombreux, mieux on se fait entendre.	Sur certains aménagements, les habitants n'ont pas été écoutés et cela les démotive. Le technicien présent a botté en touche. QUAND ??	
2/ Votre avis sur l'intervention de la ville dans le débat sur le Tram par	Cette intervention est utile et appréciée.	La distribution du magazine de la ville est trop aléatoire. A surveiller	
3/ Points à améliorer lors des prochaines réunions de		Horaire de ces réunions, 18h, c'est trop tôt. Plutôt vers 20h, pour permettre aux actifs d'être présents.	Pouvons-nous encore influencer la Métropole sur l'avenir du Tram ?
4/ Votre avis sur l'organisation par la ville de pétitions ?		Cette pétition est discutable.	Qu'est-il possible de faire lorsque la situation est bloquée, inviter le Préfet à la réunion de concertation
5/ Votre usage du site Internet de la ville et votre avis		Certains liens du site Internet sont inactifs (Si T Cirque) Le site Internet actuel est réservé aux Internauts aguerris. Les membres des Conseils de quartier présents et qui s'expriment ici n'en utilisent que la moitié. Il faudrait faire évoluer le site Internet, proposer des pages qui soient davantage interactives.	Il faudrait davantage d'interactivité, créer un forum et une newsletter.
SUGGESTIONS			Il faudrait augmenter la communication municipale. Envisager d'organiser des expositions aux Nations.